

Val de Bagnes!

le mag

LE RENDEZ-VOUS DE VOTRE COMMUNE



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

DOSSIER

REPENSER 4
LE TERRITOIRE

BUDGET

TRAJECTOIRE 12
MAÎTRISÉE

ÉCOLES

LA MUSIQUE 14
AUTREMENT

AVRIL 2026 - N° 13



agenda

Agenda complet des manifestations:
valdebagnes.ch/agenda

4 AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS

COUVERT DE CHARANÇON, VOLLÈGES

6 AVRIL

PÂQUES AU MUSÉE

MUSÉE DE BAGNES

11-12 AVRIL

COMBAT DE REINES

LE CHÂBLE

DU 13 AU 19 AVRIL

PATROUILLE DES GLACIERS

VERBIER

17 AVRIL

PATROUILLE DES JEUNES

VERBIER

DU 1^{er} AU 3 MAI

54^e FÊTE DE CHANT DU BAS-VALAIS

LOURTIER

2 MAI

ENDURANCE DE BAGNES

GOUILLE DES VERNAYS

10 MAI

JOURNÉE DES FAMILLES

MAISON GARD, CHAMPSEC

10 JUIN

CONSEIL GÉNÉRAL

VERBIER

17 JUIN

CONSEIL BOURGEOISIAL

VOLLÈGES

Impressum

Responsable de la publication : Commune de Val de Bagnes

Rédaction : www.lefinmot.ch – Administration communale

Graphisme et mise en pages : www.laligne.ch – Impression :

Publprint, Verbier – Imprimé sur papier entièrement recyclé

Tirage : 6000 exemplaires – Parution : 4 fois par an

Pour écrire au journal : communication@valdebagnes.ch

Photo de couverture : Sébastien Méténier



© V. MICHELIN

PIERRE-YVES GAY PRÉSIDENT DU DICASTÈRE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, CONSTRUCTIONS ET MOBILITÉ

CONCILIER DÉVELOPPEMENT ET PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE VIE

L'aménagement du territoire est une tâche essentielle dans le développement d'une région. Il se doit d'intégrer les défis posés par son évolution démographique, économique et environnementale.

Or, au cours des cinq dernières années (soit après la fusion avec Vollèges), la population de Val de Bagnes a crû de 7,85%. Cela témoigne de l'attrait de notre région et nous offre des rentrées fiscales, mais nous devons aussi prendre garde à offrir aux gens de quoi se loger à prix décent, et à préserver nos terres agricoles et notre patrimoine bâti. Notre qualité de vie en dépend.

La logique de développement qualitatif que nous avons proposée dans notre nouveau plan d'affectation des zones (PAZ) répond à cette double exigence (lire en pages 4 à 7). Elle prévoit de petites extensions de zones à bâtir aux endroits les plus propices, un développement encadré aux Mayens-de-Bruson et la construction de logements à prix abordables sur des terrains communaux.

Grâce à l'implication d'un grand nombre de personnes durant la phase consultative de ce document, une centaine d'observations d'intérêt général ont pu être collectées. Celles-ci ont été analysées et sont intégrées, dans la mesure du possible, dans le projet de révision du PAZ et du RCCZ. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont pris du temps pour cet exercice, transmettant de nombreuses idées et suggestions! Aujourd'hui cette phase d'échange et d'information publique s'achève. Nous nous réjouissons de vous retrouver en 2028 pour la mise à l'enquête du plan d'affectation des zones et de son règlement. !



PRÊTS POUR LA PATROUILLE



Grégoire, Dylan et Simon sont fin prêts. Le 17 avril, les trois trentenaires résidents de Val de Bagnes s'élanceront de Zermatt pour rejoindre Verbier. La grande Patrouille ! Ils se réjouissent, s'entraînent ensemble chaque semaine depuis une année, montent à Brunet, peaufinent le matériel, se familiarisent avec le tracé, et cultivent cette belle amitié qui les unit dans « la vraie vie ». Comme eux, près de 1400 patrouilles vivront du 13 au 19 avril la 41^e édition de la Patrouille des Glaciers. !

QUEL CADRE DE VIE POUR DEMAIN?

Dans le cadre de la révision de son plan d'affectation des zones, Val de Bagnes travaille à mettre en place un développement durable de son territoire. La phase de consultation de la population s'est achevée fin 2025. Synthèse et prochaines étapes.



© F. SUBICONT - VIEBIBER TOURISME

Comme toutes les communes du canton, Val de Bagnes doit s'atteler à revoir son plan d'affectation des zones (PAZ) et son règlement des constructions et des zones (RCCZ) pour y intégrer une vision à quinze ans. Concrètement, le PAZ définit où l'on pourra construire sa maison, installer son entreprise, aménager un terrain de jeu villageois, etc. Avant de l'établir, des plans guides ont été réalisés, un pour chaque village, présentant les grandes orientations territoriales pour l'intérêt général. Une sorte de croquis d'ensemble avant de s'atteler aux détails. Soumis à la population lors d'une phase de consultation publique (lire le calendrier en page 7),

ces plans guides ont depuis été revus, intégrant les observations d'intérêt général reçues pendant la phase de consultation publique.

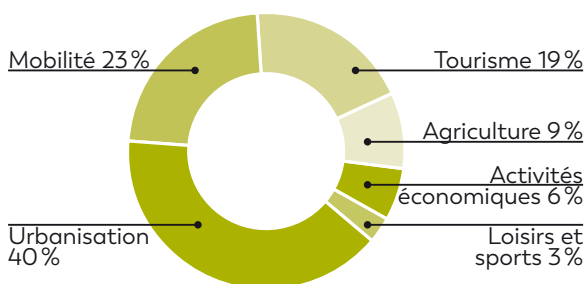
OBSERVATIONS « HORS SUJET » TRANSMISES AUX RESPONSABLES

« Le village du Châble est celui qui a suscité le plus de remarques, explique Aude Sarrasin, responsable communale de l'aménagement du territoire, en particulier le projet d'un axe routier pour contourner le village. Bien que les questions de mobilité ne sont pas régies par le PAZ, les observations ont été transmises au responsable communal de cette question. »

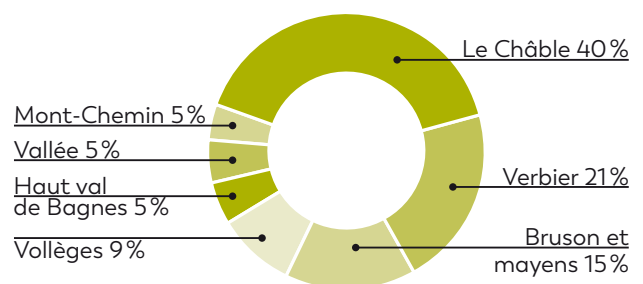


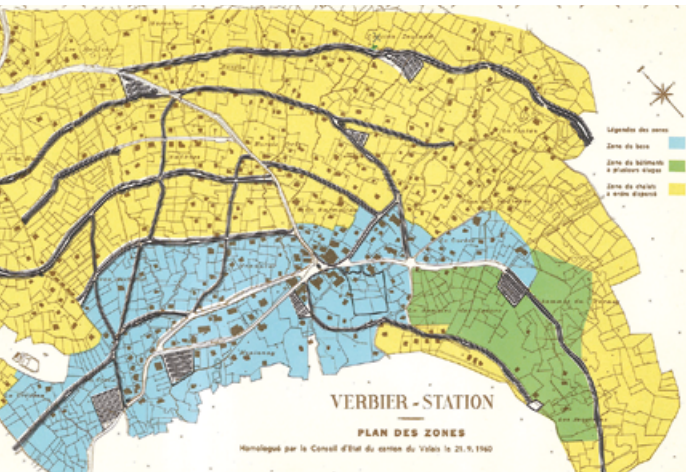
LA PHASE CONSULTATIVE EN CHIFFRES
LES CITOYENS ONT FAIT 123 OBSERVATIONS SUR LE PAZ

Thématiques abordées



Secteurs concernés





1960, UN PREMIER PLAN DE ZONES POUR VERBIER

Le premier plan de zones de Verbier a été homologué par le Canton du Valais en 1960. Il prévoyait trois seules affectations :

- zone de base (bleu) pour les hôtels, restaurants, commerces et habitations de deux étages au maximum,
- zone de bâtiments d'habitation à quatre étages maximum (vert),
- et zone de chalets en ordre dispersé (jaune) à un seul étage autorisé.

Le règlement qui l'accompagnait définissait déjà des critères esthétiques, tels que toitures à pans inclinés, pignon face à la vallée, ou la moitié de la surface des façades boisée horizontalement. Il mentionne aussi, par exemple, l'obligation de construire un garage pour sa voiture, ou encore des restrictions vis-à-vis de la publicité dans l'espace public.

RÉFLEXION SUR LE LOGEMENT

Cet élément, comme plusieurs autres, est détaillé dans la synthèse mise à disposition aux guichets communaux et sur le site web communal. Un document dont on retiendra ici trois éléments clés en matière d'habitat : l'extension de la zone à bâtir par petites touches réparties sur le territoire, à proximité des équipements et services publics (école, commerces, arrêt de train ou bus, etc.), des surfaces réservées pour la construction de logements à prix abordable sur différents terrains communaux, et le projet de développer aux Mayens-de-Bruson de nouveaux quartiers d'habitation à l'année, autour d'une gare intermédiaire de la télécabine à La Côt. « Ces mesures vont notamment permettre de répondre à la difficulté de se loger que rencontrent aujourd'hui de nombreuses personnes dans la vallée : personnes à bas revenus, jeunes familles, travailleurs, etc. »

PÂTURAGES ET PATRIMOINE : MÊME ATTENTION

Le souhait de préserver les zones agricoles a lui aussi été intégré. Plusieurs secteurs qui avaient été proposés pour une extension de la zone à bâtir ne sont finalement pas retenus. « La question du paysage n'a jamais quitté nos réflexions, confie Aude Sarrasin. En le ménageant, nous prenons aussi soin des pâturages, des lisières boisées, etc. » Un souci de conservation dont a aussi bénéficié le patrimoine bâti. « Certains villages, comme Bruson ou Médières, sont inscrits à l'inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale, ils sont représentatifs de l'identité régionale. »

UNE DENSIFICATION DE QUALITÉ

La densification du tissu bâti, exigée par la loi fédérale (LAT), participe également à la préservation du territoire en mobilisant prioritairement les terrains et bâtiments actuellement sous-utilisés.

Cette approche a suscité des craintes lors de la consultation publique, c'est pourquoi le projet a été revu sur certains secteurs. L'objectif est de garantir une intégration adéquate des nouveaux volumes bâtis.

RENDEZ-VOUS EN 2028

Quelles sont dès lors les prochaines étapes ? « Pour les 18 prochains mois, le plan et le règlement vont encore être affinés, puis c'est le Canton qui va se prononcer, et vérifier notre adéquation avec le cadre légal cantonal et fédéral. D'ici au début 2028, nous aboutirons à un nouveau plan d'affectation des zones détaillé, assorti d'un règlement communal. » Ces éléments seront mis à l'enquête, et la Commune communiquera largement sur cette publication. La population aura alors 30 jours pour consulter les documents et faire valoir ses intérêts particuliers. !

LES SOUHAITS LES PLUS SOUVENT ADRESSÉS

- Davantage de qualité dans la densification
- Une préservation plus stricte des valeurs naturelles et agricoles du territoire
- Un développement touristique plus encadré/limité
- Davantage de logements pour les citoyens et les travailleurs
- Aux Mayens-de-Bruson, un développement en faveur de la population



→ Découvrez avec le document de synthèse de quelle façon le nouveau plan d'affectation des zones et son règlement vont répondre à ces souhaits sur www.valdebagnes.ch/paz



CALENDRIER

- 2023-2024 La population est invitée à se prononcer sur les grandes orientations du territoire lors d'ateliers et de soirées d'information.
- 2024-2025 Consultation et collaboration avec des **faïtières** (hôtellerie, restauration, immobilier, transports, aînés, jeunes, architecture, environnement, etc.).
- Novembre 2025 **Soirée d'information publique** – Présentation des plans guides – Env. 350 personnes présentes.
- Nov.-déc. 2025 **Phase de consultation publique :**
– 8 plages horaires sont proposées à la salle du Casino de Vollèges : 140 personnes viennent y rechercher des informations – Dossier en consultation libre au Service de l'aménagement du territoire durant les heures d'ouverture + sur le site web communal.
- Janv.-fév. 2026 **Le Service de l'aménagement du territoire (AT) traite les observations citoyennes et propose des adaptations du projet de révision du plan d'affectation des zones (PAZ) et de son règlement communal des constructions et des zones (RCCZ). Le Conseil municipal et la commission de l'aménagement du territoire tranchent.**
- **Avril 2026** La synthèse de la phase de consultation citoyenne est rendue publique.
- Printemps-été 2026** Le projet de PAZ et de RCCZ et les **études annexes exigées par le Canton** (mobilité, paysage, tourisme, etc.) sont finalisés.
- Automne 2026** Le PAZ et le RCCZ sont adressés au Canton pour préavis.
- Été 2027** **Le Canton rend son préavis, assorti sans doute de demandes d'ajustements.**
- 2028** **Le PAZ final et son RCCZ sont mis à l'enquête publique.**
La population a 30 jours pour les consulter et faire valoir d'éventuelles oppositions.
Le PAZ et le RCCZ seront ensuite soumis au Conseil général pour adoption.

ROUTE PROVISOIRE POUR LE HAUT VAL DE BAGNES

Comme annoncé, le trafic entre Champsec et Lourtier est dévié sur la nouvelle route de la Sasse. Cet itinéraire sera maintenu jusqu'à la mise en service de la galerie en fin d'année.



PONT LOURTIER-SARREYER

Les travaux préparatoires de la construction du pont routier qui doit relier Lourtier à Sarreyer ont démarré en janvier. L'ouvrage atteindra une portée de 143 mètres contre 10 pour l'ancien pont emporté. Sa construction est prévue sur deux ans. Dans l'intervalle, le téléphérique provisoire qui relie Champsec à Sarreyer continuera d'être exploité, tout comme la route du Soleil qui relie Verbier à Sarreyer.

Dans le courant du printemps, l'accès motorisé au Haut val de Bagnes se fera via l'ancien chemin qui longe la rive gauche de la Dranse. Cette déviation, la route de la Sasse, a été conçue pour maintenir une liaison en attendant l'ouverture de la galerie enterrée, sur laquelle passera le lit du torrent du Fregnoley. Une signalisation guide les usagers, aussi bien du côté de Champsec que de Lourtier. Quant au pont militaire, il a pu être démonté par l'armée fin février.

CIRCULATION À DOUBLE SENS

La majeure partie de cette nouvelle route communale permet une circulation à double sens, à l'exception d'un tronçon d'environ 300 mètres réglé par des feux. Elle est considérée comme un axe secondaire et n'autorise donc aucun dépassement. Elle est ouverte aux véhicules jusqu'à 32 tonnes et équipée de plusieurs places d'évitement. La circulation des vélos y est autorisée, mais la voie ne dispose pas de piste cyclable ni de trottoir.

JUSQU'À 40 OUVRIERS PAR JOUR

Ce dispositif provisoire va permettre de poursuivre et de finaliser les travaux dans la zone du Fregnoley tout en garantissant un accès sécurisé au Haut val de Bagnes. L'hiver dernier, la première partie de la galerie côté Lourtier a été achevée sur 75 mètres. Il s'agit à présent de dévier le torrent sur l'ouvrage, puis

d'attendre que la saison à risques se termine pour s'attaquer aux 25 derniers mètres côté Champsec dès la mi-août. Ce chantier est complexe en raison de son exposition aux dangers naturels et de son délai court à respecter (hiver 2026.) Il emploie une quinzaine de machines et jusqu'à 40 ouvriers par jour.

MESURES DE PROTECTION

En parallèle, les mesures d'urgence prises pour contenir les futures laves ont été réalisées. Elles permettent de les diriger vers deux zones de dépôt, l'une en amont (15 000 m³), l'autre en aval (60 000 m³) de la galerie de la route cantonale, afin de les retenir avant la confluence avec la Dranse. Ces aménagements permettent d'éviter la propagation des coulées vers la zone de Champsec. Ils seront complétés par la suite, pour une sécurisation durable. Par ailleurs, un chemin pédestre sécurisé va être aménagé en prolongement du sentier des chèvres afin d'assurer la sécurité des piétons. !



→ Calendrier des travaux et webcams:
www.valdebagnes.ch/fregnoley

UN FORUM À L'ÉCOUTE DES JEUNES

Des jeunes de la vallée ont participé au forum annuel et formulé des questions et propositions à l'intention des autorités. Leur principale préoccupation : leur avenir dans la région.

Depuis 2020, un forum annuel offre aux jeunes une nouvelle façon de participer à la vie politique. En octobre dernier, ils étaient une quinzaine à répondre à l'invitation, lancée par les jeunesses de Sarreyer et de Versegères, avec le soutien de l'Association socioculturelle du district d'Entremont (ASDE) et des étudiants en travail social de la HES-SO. Répartis en trois groupes, les participants ont abordé la vie sociale, les transports et le tourisme. Trois thématiques dans lesquelles ils ont identifié ce qui fonctionne et ce qui pourrait être amélioré. « Ils ont travaillé sur des pistes d'actions concrètes à proposer aux élus », explique Chester Civelli, animateur socioculturel à l'ASDE.

DES QUESTIONS CONCRÈTES RÉUNIES DANS UN RAPPORT

Une préoccupation majeure est ressortie : leur avenir à Val de Bagnes. « L'accès au logement et l'augmentation du coût de la vie les interrogent. Attachés à leur région et aux traditions, ils se demandent s'ils pourront rester vivre ici », relaie Chester Civelli. Des idées comme la création d'une coopérative villageoise pour faciliter l'accès au logement ont été évoquées. Diverses questions ont aussi été posées, notamment sur les salles mises à leur disposition, sur le recours à la vaisselle réutilisable ou encore sur l'intégration du personnel saisonnier en station. Tout cela a été rassemblé dans un rapport, qui a été remis aux autorités.

S'ils espèrent que leurs solutions seront adoptées, les jeunes sont conscients que les changements ne se font pas du jour au lendemain. Certains souhaits trouvent cependant un écho dans des projets déjà en route, à l'image de la création d'une fondation pour des logements abordables (lire en p. 10). !



QUEL EST LE RÔLE DE L'ASDE ?

L'Action socioculturelle du district d'Entremont, active dans les vallées de Bagnes et d'Entremont, a pour mission de créer du lien avec les jeunes de 12 à 25 ans. Chester Civelli, animateur socioculturel, va à leur rencontre, les aide à développer des projets ou à trouver les informations utiles. « Je leur donne un petit coup de main pour réaliser leurs envies. » En plus, il rencontre les élèves du cycle d'orientation une fois par mois. Ensemble, ils organisent, par exemple, des projections de films.

→ Plus d'infos : www.asdentremont.ch

L'ACTION DE L'ASDE À VAL DE BAGNES EN CHIFFRES

Près de
1000
jeunes
rencontrés
en 2025.

13
projets menés
avec eux,
comme le forum
des jeunes et
les soirées cinéma.

Plus de
60
interventions directes :
rencontre avec les
associations de jeunesse,
avec les élèves du CO,
etc.

déci- sions

Aperçu des principaux sujets débattus par le Conseil municipal de décembre 2025 à mars 2026



LA BOURGEOISIE PASSE AU NUMÉRIQUE

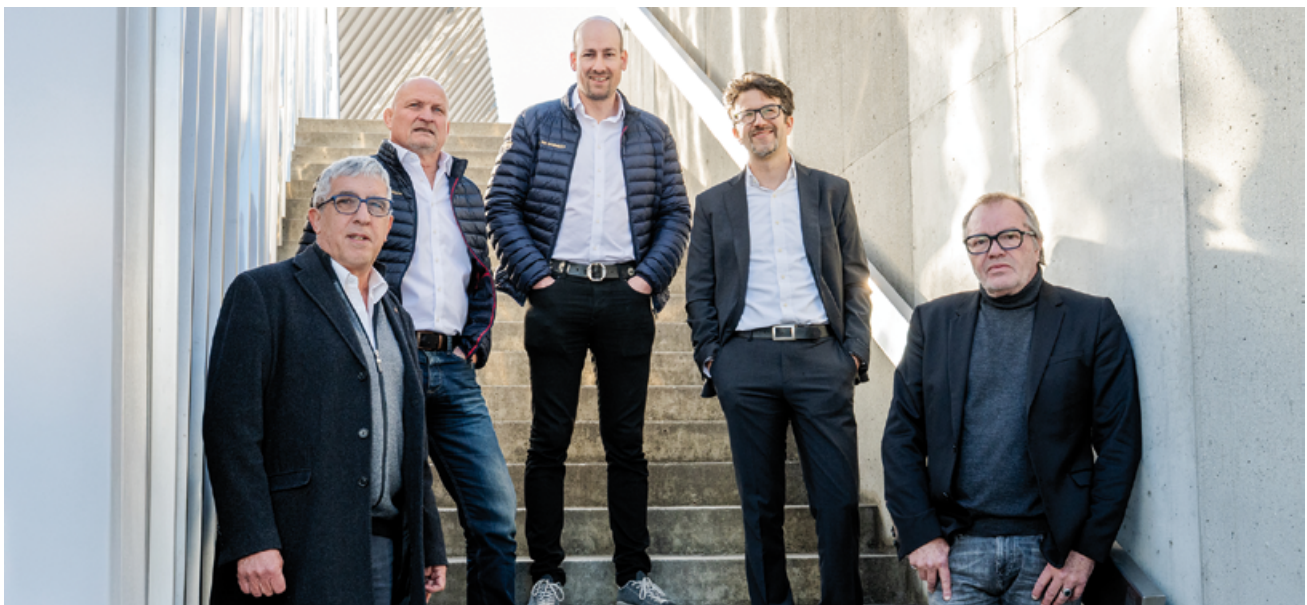
Les convocations de la bourgeoisie seront désormais transmises prioritairement par e-mail. L'envoi postal reste disponible, sur demande, et l'affichage au pilier public subsiste. Cette modernisation permet une communication plus rapide, plus conviviale, efficace et respectueuse des ressources. Les bourgeois sont invités à s'inscrire pour recevoir ces informations. Ils recevront par la même occasion, deux à trois fois par an, la nouvelle newsletter (actualités, événements, informations sur l'histoire, les traditions, etc.). !



Retrouvez nos actualités sur www.valdebagnes.ch/actualites



→ S'inscrire à la newsletter



ILS S'ENGAGENT DANS LA FONDATION DU LOGEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Mesure du programme de législature, la Fondation communale du logement d'utilité publique créée en 2025 a trouvé son Conseil de fondation: (de g. à dr.): le président Nicolas Mettan (anc. chef du développement territorial du canton du Valais) et les membres Pierre-Yves Gay et François Veuthey, conseillers communaux, Blaise Carron (Dr en droit, spécialiste du bail) et Pascal Magnin (responsable romand de la Fédération des coopératives de construction). !



→ Suivre le projet

BRILLER POUR LA CAUSE DES MALADIES RARES

À l'initiative de la Fondation MaRaVal, Maladies Rares Valais, Val de Bagnes a participé à la Journée internationale des maladies rares 2026, qui invitait à « briller pour la cause ». La Maison communale de Vollèges, comme de nombreux autres bâtiments officiels à travers le monde, a donc été éclairée le dernier week-end de février. Selon les chiffres de la Confédération, une personne sur quatorze en Suisse serait atteinte d'une maladie rare. !

→ En savoir plus sur les maladies rares : www.maraval.ch



SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Se retrouver devant un guichet fermé ou patienter dans une file d'attente n'est jamais agréable. Pour simplifier les démarches administratives, les autorités valaisannes lancent le portail Online.vs.ch. Il suffit de s'identifier pour avoir ensuite accès à

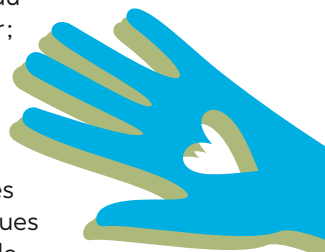
une quarantaine de prestations du Canton (commander une attestation de solvabilité, remplir sa déclaration d'impôts, renouveler son permis de pêche, annoncer sa vendange, etc.). Le portail est appelé à s'étoffer. Quelques communes pilotes, dont Val de Bagnes, travaillent à l'intégration de prestations communales. !



→ Online.vs.ch en vidéo

CONTRÔLES INCENDIES: MOYENS RENFORCÉS

À la suite du drame de Crans-Montana et en réponse à la demande du Canton de renforcer les mesures de contrôle, la Commune a rapidement pris une série de dispositions: le Centre de secours incendie des Combins a formé plus de 200 employés d'établissements publics sur les précautions à observer et réflexes à adopter; tous les propriétaires d'établissements publics ont reçu une checklist d'autocontrôle; un quatrième chargé de sécurité a été engagé et des mandats externes ont été donnés pour effectuer des contrôles périodiques inopinés. Une page web a été spécialement créée, avec toutes les informations pour les mesures de sécurité incendie, et la Commune se tient à disposition pour toute question. !



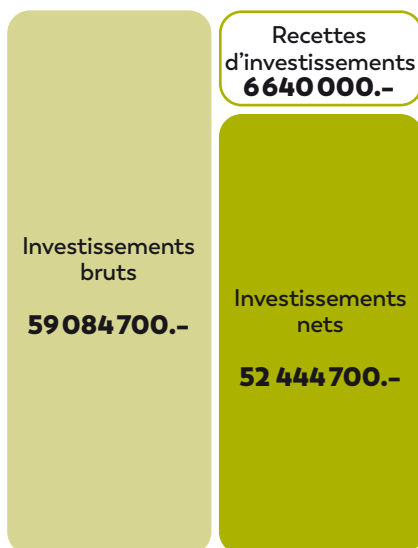
→ Questions de protection incendie, securite@valdebagnes.ch ou www.valdebagnes.ch/incendie

BUDGET 2026 : TRAJECTOIRE MAÎTRISÉE

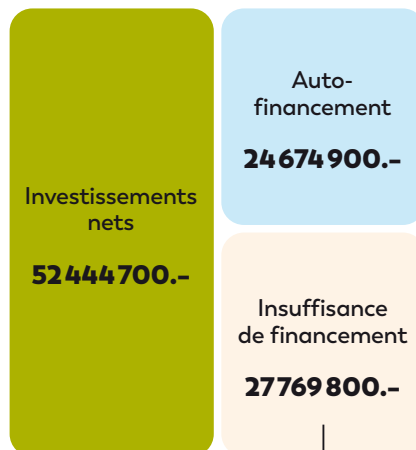
Avec un exercice 2026 prévoyant des revenus de 153 millions de francs et une marge d'autofinancement de 24 millions, la Commune de Val de Bagnes peut envisager l'avenir avec sérénité. Sa bonne santé financière l'autorise à être ambitieuse dans ses investissements.



COMPTE DES INVESTISSEMENTS



FINANCEMENT



Assurée par la fortune de la Commune

COMPTE DE RÉSULTATS OU DE FONCTIONNEMENT





© TH. MASOTTI

TROIS QUESTIONS À FABIEN SAUTHIER, PRÉSIDENT

Le budget 2026 se veut prudent, tout en prévoyant une politique d'investissements soutenue. Comment l'expliquer?

La rigueur financière assure la stabilité nécessaire pour traverser les incertitudes, tandis que les investissements soutenus garantissent la qualité des services et des infrastructures pour la population et le tourisme. Cela s'inscrit dans la vision de nos prédécesseurs, qui ont su bâtir l'avenir par des projets structurants comme le barrage, afin de pérenniser le développement de notre région. Cette vision est partagée par le Conseil municipal, qui définit Val de Bagnes comme une commune de montagne innovante, harmonieuse et solidaire.

Sur les plus de 50 millions d'investissements, 13% sont liés aux dangers naturels. Qu'est-ce que cela traduit?

C'est la réalité d'une région de montagne exposée aux intempéries. Protéger les habitants et les villages est une priorité absolue, non négociable. Ces investissements visent à sécuriser le territoire, tout en préservant la valeur du patrimoine bâti, pour aujourd'hui et pour les générations futures.

Comment s'assurer que les investissements prévus aujourd'hui sont absorbables sur le long terme?

Nous nous appuyons sur une planification financière rigoureuse et pluriannuelle, conforme à la loi sur les communes. Cela permet d'intégrer l'ensemble des charges futures, de vérifier régulièrement que nos ambitions restent alignées avec nos capacités financières, et de garantir la pérennité des projets sans compromettre l'équilibre budgétaire. !

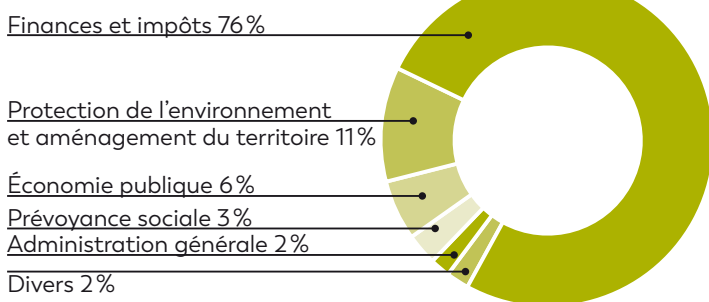
TROIS CHIFFRES TÉMOIGNANT D'UNE BONNE SANTÉ

408 MILLIONS DE FRANCS DE FORTUNE NETTE
La majorité des communes affichent une dette nette.

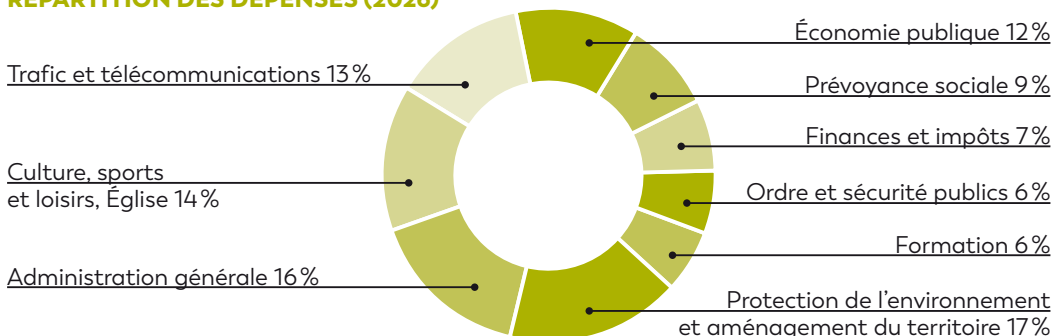
110 MILLIONS DE RECETTES FISCALES
Rapporté au nombre d'habitants, cela représente environ 10 000 francs par personne.

49% DES INVESTISSEMENTS FINANCÉS SANS EMPRUNT
Ce taux est qualifié de solide selon les critères de l'État du Valais. !

ORIGINE DES RECETTES (2026)



RÉPARTITION DES DÉPENSES (2026)



ENSEIGNER LA MUSIQUE AUTREMENT

Val de Bagnes est l'une des onze communes valaisannes à financer un poste d'animation musicale. Le violoniste et spécialiste Florian Alter y enseigne une musique vivante avec passion.

Son énergie est contagieuse. Lorsqu'il parle de son métier, Florian Alter, spécialiste de l'enseignement musical, a les yeux qui brillent. «La musique est une passerelle: elle crée des liens, donne confiance en soi et ouvre à d'autres cultures. Dans une société idéale, tout le monde saurait lire la musique!» Depuis plus de soixante ans (lire encadré), les écoles primaires de Val de Bagnes ont intégré des cours de musique au programme d'études: d'abord focalisés sur le chant et le solfège, les enseignements proposent désormais aussi des activités d'expression, de l'histoire de la musique, des démonstrations d'instruments et de l'écoute dirigée.

VOLONISTE, COACH, ORGANISATEUR, ETC.

C'est par hasard que le violoniste décroche ce poste particulier, soutenu par la Commune de Val de Bagnes. Seules onze communes en Valais financent des postes d'animation musicale. «Florian ne se contente pas seulement de répondre aux objectifs du plan d'études romand, il amène une plus-value que seul un spécialiste peut apporter», précise Marylaure Moulin, directrice des écoles primaires. «Il coache les enseignants généralistes dans l'utilisation de la méthode d'enseignement de la musique Allegro, ludique et créative, organise des activités hors les murs, et noue des collaborations avec les musiciens et les sociétés de musique de la région.»



LE PREMIER « MAÎTRE DE CHANT »

C'est sous l'impulsion de Maurice Michellod que la Commune engage en 1960 un professionnel de la musique pour enseigner cette matière dans les classes primaires. Après une formation au Conservatoire de Lausanne, il rédige une lettre à l'intention du Conseil municipal pour faire part de sa motivation à enseigner le chant et la musique aux enfants. Une proposition argumentée qui a été acceptée et perpétuée depuis!

UN LEVIER DE COHÉSION, DÉCLENCHEUR DE VOCATIONS

Traditionnel concert des 7H à l'Espace Saint-Marc, animations par les élèves en EMS, fête de chant à Lourtier, démonstration des fanfares dans les écoles, etc.: les initiatives portées par Florian Alter sont nombreuses et créent du lien entre les générations. «La musique renforce le bien-être et la mémoire, et nous développons aussi les compétences musicales. Quand j'amène des instruments de musique ou qu'on chante dans d'autres langues, les élèves sont enthousiastes. Cela éveille même des vocations: certains s'inscrivent au conservatoire ou dans une société de musique après y avoir pris goût grâce aux cours!» se réjouit Florian. !



→ **Vivre de l'intérieur**
un cours de musique (vidéo)

! VAL DE BAGNES | ALERTE SMS

INTEMPÉRIES

Orages attendus dès 18h. Risque de crues et de coulées de boue. Évitez les déplacements non essentiels et les abords des cours d'eau. Plus d'infos sur www.valdebagnes.ch

RESTER INFORMÉ, EN TOUT TEMPS

Plébiscité par la population du Haut val de Bagnes durant les dernières intempéries, le service communal d'alerte SMS permet d'être prévenu d'un danger immédiat. Une campagne est lancée pour inviter la population à s'abonner à cette prestation gratuite.

Être informé en temps réel d'une intempérie et de ses conséquences, d'une fermeture de route, d'un incendie ou, pire, d'un danger imminent est aujourd'hui crucial. L'information joue en effet un rôle majeur dans la prévention. La Commune de Val de Bagnes a ainsi mis en place un service d'alerte par SMS.

900 ABONNÉS POUR L'INSTANT

Aujourd'hui, 900 personnes sont abonnées à ce service. « Un nombre réjouissant, explique Antoine Schaller, secrétaire général adjoint et responsable de communication, mais nous souhaiterions le voir augmenter. Nous avons eu une flambée des abonnements lors des intempéries de 2024, et nous lançons désormais une campagne pour sensibiliser la population à l'intérêt de cette prestation. »

CHOISIR SON SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

Baptisé « Alertes SMS », le service est gratuit, anonyme, les données sont cryptées et hébergées en Suisse, et les abonnés peuvent choisir leur secteur géographique. « Pour que nous puissions garantir tout cela, les personnes intéressées sont invitées à créer leur compte citoyen depuis le site internet communal. » Un mode d'emploi détaillé accompagne la démarche, et permet un enregistrement facilité.

À l'heure où le smartphone se révèle être l'un des rares objets que l'on porte sur soi en permanence, l'intérêt d'un tel service d'alerte par SMS est évident.



ALERTE SMS
L'IMPRÉVU NE PRÉVIENT PAS. NOUS, OUI.

S'ABONNER EN 3 PHASES / MODE D'EMPLOI

- 1. CRÉER son compte citoyen**
sur www.valdebagnes.ch/alertesms
- 2. PARAMÉTRER**
Nom, prénom, adresse, mot de passe, etc.
- 3. CONFIGURER SMS ALERTE**
Confirmer son numéro de téléphone et sélectionner un ou plusieurs secteurs (Bruson et mayens, Haut val de Bagnes, etc.)

Mais il n'est pas le seul. La Commune délivre également ses informations spontanées via les réseaux sociaux, à l'image de Facebook, où les bonnes nouvelles cohabitent avec les infos urgentes. !



→ Inscrivez-vous sur
www.valdebagnes.ch/alertesms

en bref

Retrouvez dans cette rubrique un condensé de quelques projets d'actualité qui rythment la vie de notre commune.



Retrouvez nos actualités sur www.valdebagnes.ch/actualites



MACANTINE DÉCROCHE À NOUVEAU LA TOQUE D'OR

MaCantine a décroché une Toque d'Or pour la deuxième année consécutive. L'équipe, emmenée par le chef David Baillifard, a reçu cette distinction lors de la journée Happy CNR (Cuisinons notre région) pour la qualité de son travail. Sur 180 établissements (hôpitaux, crèches, EMS, écoles, etc.), 6 ont obtenu l'or. MaCantine livre chaque année 60 000 repas au cycle d'orientation ainsi qu'à trois structures d'accueil communales. Ce travail permet de ravir les papilles de plus de 500 enfants avec une cuisine saine, variée utilisant majoritairement des produits régionaux. !

RENCONTRE RÉUSSIE ENTRE ÉCOLIERS ET ENTREPRISES

Bûcheron, garagiste, fromager, informaticien, infirmier? Pour faciliter la tâche des élèves de 10^e année du cycle d'orientation qui doivent envisager leur avenir professionnel, favoriser l'émergence d'une relève dans le tissu économique local, et pour permettre aux entreprises de rencontrer de potentiels apprentis, le délégué à la promotion économique et le dicastère Jeunesse, formation et cohésion sociale ont organisé un rallye des entreprises, soit des parcours à la rencontre des 17 entreprises qui ont ouvert leurs portes ; 84 jeunes ont répondu à l'invitation. !



→ Écoliers et entrepreneurs témoignent

NOUVEAUX UNIFORMES POUR LA POLICE

À Val de Bagnes, la police municipale adopte progressivement l'uniforme KEP avec une tenue bleue pour les agents et une tenue grise pour les assistants, soit 19 personnes au total. Cette démarche se fait au niveau suisse avec un triple objectif: uniformisation, réduction des coûts et meilleure gestion logistique. Les commandes sont en effet centralisées auprès de la police cantonale qui fait le relais avec la Confédération. Dans une logique de durabilité, le matériel sera changé progressivement, selon l'usure des vêtements. Chaque corps conserve ses éléments d'identification (badge et patelettes). !

© V. MOULIN



TARIF PRÉFÉRENTIEL POUR LE TUNNEL DU GRAND-SAINT-BERNARD

Les personnes domiciliées dans la commune de Val de Bagnes peuvent de nouveau bénéficier d'un prix préférentiel pour se rendre en Italie via le tunnel du Grand-Saint-Bernard. Pour y avoir accès, il faut se rendre au guichet citoyen avec son permis de conduire et remplir un formulaire. En présentant celui-ci au péage du tunnel, un rabais de 20 % sur l'achat d'une carte de 20 passages sera accordé. Chaque citoyen n'a droit qu'à une offre par année. !

→ Guichet: immeuble Le Bourgeois, route de Clouchèvre 44, Le Châble - 7h 30-12h / 13h 30-17h

© TCSB SA



INAUGURATION DE LA NURSERIE DES MOUSSAILLONS

La politique d'accueil de la petite enfance progresse à vitesse grand V, guidée par l'objectif de doter chaque crèche-UAPE d'une nurserie pour atteindre une quarantaine de places 4-18 mois pour l'ensemble de la commune.

Ainsi, après l'augmentation des capacités de la nurserie de Verbier l'été dernier, c'est au tour du Châble de bénéficier d'une nouvelle offre.

La structure parents-enfants Graines de Marmots ayant été déplacée au bâtiment Les Fleurettes, le rez-de-chaussée des Moussaillons a pu être réaménagé pour les tout-petits. Dix nouvelles places sont disponibles depuis janvier dernier. Une inauguration officielle aura lieu le 30 mai prochain, à 11 heures. !

un village à l'avenant un

LE CONTACT HUMAIN AVANT TOUT

Banquier, Maurice Vaudan se démenait pour soutenir les projets de ses clients. Retraité, il fait profiter les associations de son énergie et de son savoir-faire. Portrait d'un hyperactif qui aime les gens et se rendre utile.

Même si vous n'êtes pas certain de le connaître, lui vous connaît, c'est sûr ! Maurice Vaudan a le don de se souvenir de chaque visage, et même d'y associer un nom et un âge. « C'est un réflexe que j'ai gardé de mon père, qui situait chaque personne du village par sa date de naissance », dit-il en riant. Au-delà de son don pour la physionomie, c'est la rencontre qui l'intéresse. Au cours de ses 34 années de carrière de banquier au Châble, il a vu défiler des milliers de personnes de la région et les a accompagnées dans leurs démarches pour obtenir un crédit. « Je me suis toujours battu pour faire accepter les demandes. À l'époque, les banques étaient plus soutenantes, on faisait davantage confiance, c'était gratifiant de faire ce métier. »

LOURDES, LE BISSE, LE SKI-CLUB, ETC.

Sa foi en l'humain, qui l'a guidé dans sa vie professionnelle jusqu'en 2018, ne l'a pas quitté à la retraite. Maurice s'investit aujourd'hui tous azimuts dans la vie locale. Il révise les comptes de plusieurs sociétés, livre les repas à domicile pour l'association Le Lien, se rend chaque année à Lourdes avec les hospitaliers de Val de Bagnes, et participe au





© V. MOULIN

ournus de volontaires pour l'entretien du bisse des Ravines à Bruson. Il fait aussi partie du ski-club, du chœur d'hommes de Bruson et de la société de gym de Val de Bagnes. Le week-end, on le voit encourager les jeunes sportifs au bord du stade Saint-Marc ou sur les pistes de ski. Il lui arrive aussi de faire le tour des étables de la région pour rendre visite aux paysans. Et lorsque des événements sportifs ou culturels s'organisent dans la vallée, il est toujours partant pour prêter main-forte en tant que bénévole.

« LE SUPPLÉANT » APOLITIQUE

Au bistrot, au magasin, dans la rue ou à l'occasion des enterrements, il serre des mains, engage la conversation, écoute... « Tu devrais faire de la politique! » lui lancent ses amis, qui aiment le taquiner en le surnommant « le suppléant ». Sur ce point, il reste intraitable. « On me l'a déjà proposé, mais j'ai toujours refusé. Je ne suis affilié à aucun parti et d'ailleurs ce serait un piège pour moi, parce que je suis trop soucieux de vouloir contenter tout le monde. » Un autre surnom le poursuit depuis sa jeunesse: « Cacao », parce qu'il préfère cette boisson au café, un choix qui ne passe pas inaperçu au moment de passer commande dans un établissement.

LE GRAND-PÈRE GUÉRIT LE PÈRE

Maurice est fortement attaché à sa terre natale de Bruson. Lorsqu'il a dû la quitter le temps de son apprentissage à Genève, il ne pensait qu'à y retourner. « Je rentrais tous les week-ends en auto-stop. » C'est aussi à Bruson qu'il a rencontré son épouse Sonia, originaire de Prarreyer, qui venait aider sa sœur, tenancière du Carrefour. Malgré son choix de travailler dans un bureau, il a gardé un intérêt pour le mode de vie rural de ses ancêtres. Avec son beau-frère, il s'est occupé de la ferme construite par leur père maçon durant vingt ans, alors qu'il venait de fonder une famille. « Cette expérience était magnifique, mais très contraignante. Entre les levers à 4h30 pour s'occuper des bêtes, mes journées à la banque et mes soirées à l'étable, j'ai passé peu de temps avec mes trois enfants... Je me rattrape aujourd'hui avec mes petits-enfants! » Cinq fois grands-parents, Maurice et Sonia accueillent leur joyeuse smala un jour par semaine dans leur maison située au cœur du vieux village. Ensemble, ils aiment aussi recevoir des amis, arpenter les sentiers d'altitude en été et s'offrir des voyages.

LE PALP ET ÇA REVIT

Ils ne quitteraient Bruson pour rien au monde et apprécient le dynamisme de la vie locale. « Depuis que le Palp Festival s'est installé ici, le village revit. Je ne croyais pas trop à la réouverture du bisse des Ravines, mais je dois reconnaître que l'initiative de l'Association pour la valorisation du patrimoine était judicieuse. Et puis, la future Maison de la raclette est une bonne idée, elle va contribuer à l'attractivité de Bruson. » !

culture

JEUX VIDÉO À LA BIBLIOTHÈQUE

Utilisés de manière équilibrée, les jeux vidéo constituent un formidable outil pour développer la réflexion, la créativité, et même la socialisation. Désireuse de favoriser l'inclusion et de proposer des supports ancrés dans les pratiques actuelles, la Bibliothèque de Bagnes met à disposition une collection de consoles et de jeux vidéo pour tous les âges et de manière sécurisée, conformément à la loi fédérale sur la protection des mineurs dans les secteurs du film et du jeu vidéo (LPMFJ). !

→ [Infos sur bagnes.bibliovs.ch](https://www.bagnes.bibliovs.ch)

- [Nous découvrir](#) - [Nos collections](#) - [Jeux vidéo et consoles](#)

THÉÂTRE ET CHANSONS EN PATOIS

Le patois renferme un immense passé de culture orale populaire et demeure l'écrin des chansons, des proverbes et des légendes locales. Dialecte du franco-provençal, le patois de Bagnes diffère du patois épiscopal du Valais central, mais se rapproche de celui de la Commune d'Ollomont dans le val d'Aoste. La sauvegarde de cette langue orale menacée, mais encore bien vivante, passe par la conservation d'archives audiovisuelles. !

→ [Infos sur www.valdebagnes.ch/memoire](https://www.valdebagnes.ch/memoire)



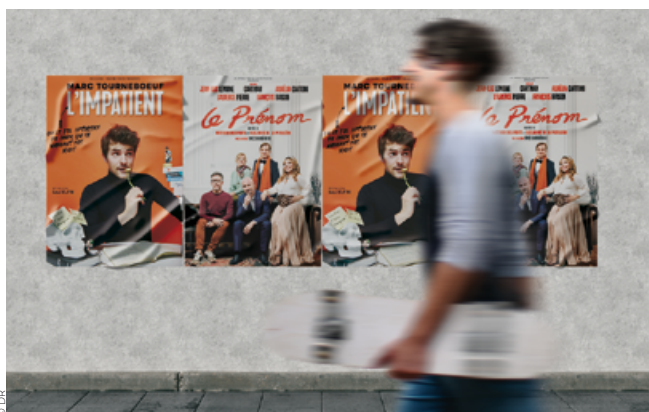
PISTER NOS REPRÉSENTATIONS DU LOUP

Transformé pour l'occasion en maison, le Musée de Bagnes invite à explorer la figure du loup au fil des espaces de vie : salon des cohabitations, jardin des distances et proximités entre chiens et loups, chambres des attachements, de la transformation et de la rencontre. En questionnant les catégories du domestique et du sauvage, l'exposition *Présences* piste nos représentations du loup.

À découvrir jusqu'au 15 novembre 2026. !



→ [Plus d'infos sur www.museedebagnes.ch](https://www.museedebagnes.ch)



HUMOUR PRINTANIER À L'ESPACE SAINT-MARC

Le printemps est au rire à l'Espace Saint-Marc. Fin mai, le Normand Marc Tourneboeuf présente son one man show *L'impatient / Ou le fol optimisme de ceux qui se mangent des murs*. Décoré en 2022 du Cyrano et du prix du meilleur espoir au Festival d'Avignon, le trentenaire détaille avec humour son parcours d'auteur, comédien, metteur en scène, humoriste. En juin, place au théâtre, avec la pièce culte *Le Prénom*, avec notamment Cartman et Jean-Luc Lemoine. !

→ [Infos et billetterie sur www.espacesaintmarc.ch](https://www.espacesaintmarc.ch)